



## RAPPORT SUR LA SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO EDITION 2022



Décembre 2022



**RAPPORT SUR LA SITUATION  
DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO  
EDITION 2022**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>9</b>
<b>1. APERCU SUR L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</b>	<b>11</b>
<b>1.1. Environnement des affaires</b>	<b>11</b>
<b>1.2. Création d'entreprises</b>	<b>13</b>
<b>2. SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO DE 2020 A 2021</b>	<b>15</b>
<b>2.1. Investissements publics</b>	<b>16</b>
<b>2.2. Investissements privés</b>	<b>32</b>
<b>3. CONTRAINTES A L'INVESTISSEMENT ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>32</b>
<b>3.1. Contraintes à l'investissement</b>	<b>37</b>
<b>3.2. Recommandations</b>	<b>41</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>42</b>

# LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1 :**

Evolution du nombre de travailleurs immatriculés

14

**Tableau 2 :**

Evolution des flux d'IDE entrants en millions de dollars US

18

**Tableau 3 :**

Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays d'origine

18

**Tableau 4 :**

Répartition des encours d'IDE sous forme d'instruments de la dette par pays d'origine

19

**Tableau 5 :**

Evolution des flux d'IDE sortants en millions de dollars US

20

**Tableau 6 :**

Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays de destination

21

**Tableau 7:**

Répartition des encours d'IDE sous forme de créances par pays de destination

21

**Tableau 8 :**

Evolution des stocks d'IDE en millions de dollars US

22

**Tableau 9:**

Situation des indicateurs du sous-secteur extractif entre 2018 et 2021

25

**Tableau 10 :**

Situation des mines fonctionnelles du Burkina en fin Novembre 2022

27

**Tableau 11 :**

Situation des investissements prévisionnels de 2020 à 2021

28

**Tableau 12 :**

Répartition des investissements et des emplois créés de 2020 à 2021  
par secteur d'activités

29

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1 : Evolution des créations d'entreprises</b>	<b>13</b>
<b>Graphique 2 : Répartition du nombre d'entreprises créées par secteur d'activités</b>	<b>14</b>
<b>Graphique 3 : Evolution de l'investissement public et de sa part dans l'investissement total</b>	<b>15</b>
<b>Graphique 4 : Evolution des investissements financés sur ressources propres de 2016 à 2022 (milliards de francs CFA)</b>	<b>16</b>
<b>Graphique 5 : Evolution des flux d'IDE entrants au Burkina Faso en millions de dollars US</b>	<b>17</b>
<b>Graphique 6 : Evolution des flux d'IDE sortants en millions de dollars US</b>	<b>20</b>
<b>Graphique 7 : Evolution des stocks d'IDE en millions de dollars US</b>	<b>22</b>
<b>Graphique 8 : Evolution des IDE entrants dans le secteur minier de 2016 en 2019 (en milliards de F CFA)</b>	<b>23</b>
<b>Graphique 9 : Evolution de la valeur ajoutée du sous-secteur extractif et de sa contribution à la formation du PIB de 2016 à 2021</b>	<b>23</b>
<b>Graphique 10 : Evolution des recettes d'exportation minières et leur part dans les recettes d'exportation de 2016 à 2021</b>	<b>24</b>
<b>Graphique 11 : Evolution des recettes minières et leur part dans les recettes du Budget de l'Etat hors dons</b>	<b>24</b>
<b>Graphique 12 : Evolution des productions d'or et de zinc de 2016 à 2021</b>	<b>26</b>
<b>Graphique 13 : Evolution des exportations d'or et de zinc en volume entre 2018 et 2021</b>	<b>26</b>
<b>Graphique 14 : Répartition des investissements prévisionnels par secteur d'activités</b>	<b>28</b>
<b>Graphique 15 : Investissements et emplois effectifs sous agrément au code des investissements</b>	<b>29</b>
<b>Graphique 16 : Répartition des investissements effectifs par secteur d'activités de 2020 à 2021</b>	<b>30</b>
<b>Graphique 17 : Situation des emplois effectifs par secteur d'activités de 2020 à 2021</b>	<b>31</b>

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ABI</b>	Agence Burkinabè des Investissements
<b>ACA</b>	Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique
<b>ASE</b>	Autorisation Spéciale d'Exporter
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CCI-BF</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
<b>CDA</b>	Commissionnaires en Douane Agréés
<b>CEFORE</b>	Centre de Formalités des Entreprises
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>DGEP</b>	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
<b>DGTCP</b>	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
<b>DSOFE</b>	Direction du Suivi des Opérations Financières de l'Etat
<b>DGU-CI</b>	Direction des Guichets Uniques du Commerce et de l'Investissement
<b>FBDES</b>	Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>IAP</b>	Instrument Automatisé de Prévision
<b>IDE</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>IEP</b>	Institute for Economics and Peace
<b>ITIE-BF</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Burkina Faso
<b>MEBF</b>	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMI</b>	Petites et Moyennes Industries
<b>PSACA</b>	Plan Stratégique d'Amélioration du Climat des Affaires
<b>RCCM</b>	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
<b>SP-GUCI</b>	Secrétariat Permanent des Guichets Uniques du Commerce et de l'Investissement
<b>SYLVIE</b>	Système de Liaison Virtuelle pour les Opérations d'Importation et d'Exportation
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>ZES</b>	Zones Economiques Spéciales

## RÉSUMÉ

L'activité économique nationale se déroule dans un contexte international marqué par la crise russo-ukrainienne qui pourrait impacter négativement la reprise de l'activité économique mondiale, consécutive à la levée progressive des mesures de restriction imposées pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

Au niveau interne, l'activité économique est fortement marquée par la persistance des attaques terroristes, entraînant un déplacement interne massif de populations.

Dans l'optique de consolider la dynamique de l'économie nationale qui a enregistré un taux de croissance de 1,9% en 2020 et 6,9% en 2021, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des initiatives visant à améliorer le climat des affaires et à promouvoir les opportunités d'investissement.

Ainsi, la création de nouvelles entreprises est passée de 15 643 en 2020 à 16 890 en 2021 et à 13 098 en fin septembre 2022.

L'investissement public ressortirait à 1 285,4 milliards de francs CFA en 2022, représentant 50,7% de l'investissement total. Il enregistre une hausse de 11,6% par rapport à 2021. S'agissant des flux d'IDE entrants au Burkina Faso, ils sont passés de -102,2 millions de dollars US en 2020 à 137,4 millions de dollars US en 2021, soit un accroissement de 234,3%. Le secteur minier constitue la principale destination des IDE entrants en 2020, avec un encours de 1 482,1 milliards de francs CFA, représentant 73,4% de l'encours total.

Les investissements effectivement réalisés par les entreprises agréées au code des investissements s'élèvent à 48 milliards de francs CFA dont 27,6 milliards de francs CFA pour 2020 et 20,4 milliards de francs CFA pour 2021. Ces investissements ont induit la création de 953 emplois permanents dont 484 en 2020 et 469 en 2022.

Toutefois, les investissements au Burkina Faso sont confrontés à diverses contraintes d'ordres conjoncturel et structurel, allant des effets induits de la crise russo-ukrainienne aux difficultés liées à l'insuffisance des infrastructures économiques. La levée de ces contraintes devrait contribuer progressivement au renforcement de l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs étrangers et le développement des investissements nationaux.

## INTRODUCTION

L'activité économique mondiale, après la forte contraction en 2020 (-3,1%) due aux effets de la pandémie de la COVID-19, a connu une reprise en 2021. Cette reprise se poursuit en 2022 dans un contexte marqué par les effets de la crise russo-ukrainienne et les pressions inflationnistes. Ces chocs sont des facteurs majeurs qui pèsent lourdement sur les perspectives économiques.

En effet, la croissance économique mondiale<sup>1</sup>, qui était de 6,0% en 2021, ralentirait à 3,2 % en 2022. Ce ralentissement s'accentuerait en 2023 avec un taux de croissance projeté à 2,7 %. Ce profil de croissance est intimement lié, d'une part, à la contraction du PIB des USA au premier semestre de 2022 et au repli de celui de la zone euro au second semestre et d'autre part, à la persistance des effets de la COVID-19 et à des confinements en Chine, sur fond de crise grandissante du secteur immobilier.

L'inflation mondiale bondirait de 4,7 % en 2021 à 8,8 % en 2022, avant de diminuer à 6,5 % en 2023. Dans les économies avancées, l'inflation serait de 7,2 % en 2022 contre 3,1 % en 2021. Dans les pays émergents et ceux en développement, elle s'afficherait à 9,9 % en 2022 contre 5,9 % en 2021.

Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE)<sup>2</sup> s'élevant à 1 580 milliards de dollars US en 2021, sont en hausse de 64% par rapport à leur niveau exceptionnellement bas de 2020. La part des pays en développement s'est maintenue légèrement au-dessus de 50%. Plus spécifiquement, les flux d'IDE à destination de l'Afrique ont atteint 83 milliards de dollars US en 2021 (5,2% des flux mondiaux) contre 39 milliards de dollars US en 2020. En 2022, les prévisions les plus optimistes font état de flux d'IDE ne dépassant pas le niveau de 2019, soit 1 500 milliards de dollars US. Ces flux sont principalement orientés vers l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Au plan national, l'activité économique se déroule dans un contexte de relance post-Covid-19, marqué par des aléas climatiques et la persistance de la crise sécuritaire. En outre, l'activité économique est impactée par la flambée des prix, notamment ceux des produits de grande consommation.

Sous les effets conjugués de cette conjoncture internationale et nationale particulièrement difficile, le taux de croissance du PIB réel ralentirait à 2,7% en 2022 contre 6,9% en 2021, après 1,9% en 2020. Toutefois, la croissance est attendue à 5,3% en 2023. Dans un tel contexte, quelle pourrait être la situation des investissements au Burkina Faso ?

1 Rapport Perspectives Économiques Mondiales du Fonds Monétaire International (FMI), octobre 2022  
2 Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED 2022

La présente note dresse cette situation des investissements. Elle est organisée autour de trois parties. La première donne un aperçu de l'environnement global des affaires au Burkina Faso, la deuxième présente la situation des investissements au Burkina Faso de 2020 à 2021 et la troisième traite des contraintes à l'investissement et fait des propositions de solutions.

# 1 . APERCU SUR L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

## 1.1. Environnement des affaires

Dans le but d'accompagner le développement du secteur privé et lui permettre de jouer pleinement son rôle de moteur de la croissance économique, le Gouvernement burkinabè s'est engagé dans une dynamique de réformes visant à créer un environnement propice aux affaires.

Ainsi, pour faciliter davantage la création d'entreprises, le pays a poursuivi les initiatives en matière de digitalisation des procédures, à travers la **mise en place d'une plateforme de création d'entreprises en ligne ([www.creerentreprise.me.bf](http://www.creerentreprise.me.bf))**. Celle-ci a réduit considérablement les délais et **une plateforme d'informations sur les procédures d'obtention des actes administratifs ([www.businessprocedures.bf](http://www.businessprocedures.bf))**. Également, la **mise en place d'un Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importations et d'exportations (SYLVIE)** a permis de faciliter les échanges avec l'extérieur.

Dans le but de concilier l'atteinte des objectifs de mobilisation des recettes fiscales de l'État et les impératifs de facilitation des investissements privés, le Gouvernement **a adopté en 2017, un Code général des impôts réunissant en un seul document, l'ensemble des règles fiscales en vigueur et procédé à la modernisation des procédures fiscales à travers les télé-procédures** (télé-déclaration et télé-paiement des obligations fiscales). Le pays a également mis en place des mesures incitatives à l'investissement à travers **l'adoption d'un code des investissements, d'un code minier et d'un code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique**. En outre, le pays **a adhéré en 2021, à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA)** qui a pour objectif, de soutenir la promotion des investissements et du commerce de ses pays membres, en offrant des garanties contre les risques politiques et commerciaux qui affectent les investisseurs.

En vue d'assurer en permanence aux investisseurs un accès aux informations sur les opportunités d'investissements au Burkina Faso, il a été **mis en place des réseaux de points focaux dans les représentations diplomatiques burkinabè à l'étranger et dans celles accréditées au Burkina Faso**. Ces réseaux devraient permettre d'accroître la visibilité du pays en matière d'attraction des IDE.

Pour faciliter l'accès des investisseurs à une main-d'œuvre qualifiée, le pays s'est également engagé dans le renforcement de la formation professionnalisante des jeunes, à travers la création de structures de formation technique, professionnelle et scientifique.

Ces efforts d'amélioration de l'environnement des affaires se sont également matérialisés à travers, notamment la mise en œuvre du Plan stratégique d'amélioration du climat des affaires (PSACA) 2021-2025. Ce plan vise à mieux coordonner les interventions et accélérer la mise en œuvre des réformes.

Dans ce cadre, plusieurs réformes ont été menées pour renforcer la résilience du secteur privé et favoriser la réalisation des investissements. Les réformes ont concerné, entre autres :

- la facilitation de l'obtention des documents du commerce extérieur, à travers **la possibilité offerte aux Commissionnaires en Douane Agréés (CDA) d'éditer les bons à enlever à partir de leur bureau** pour les déclarations d'exportation sélectionnées au circuit vert pour les marchandises non soumises à l'Autorisation Spéciale d'Exporter (ASE) ;
- la facilitation du financement et le recouvrement des créances des entreprises à travers **l'adoption de la Loi n°006-2022/ALT relative à l'activité d'affacturage au Burkina Faso** et le renforcement de la transparence dans les affaires, matérialisé par la généralisation de l'usage de la facture normalisée.

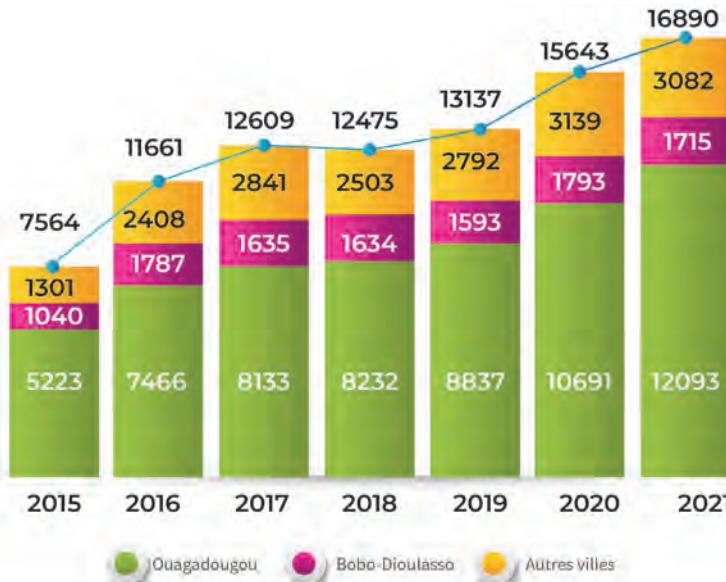
D'autres chantiers importants sont en cours, notamment **la dématérialisation du système d'enregistrement du foncier** (gestion foncière et cadastre), **du paiement des cotisations de sécurité sociale, du processus de passation des marchés publics, de la procédure d'obtention des actes de construire, de la demande de branchement au réseau électrique et la mise en ligne des RCCM.**

En plus de ces éléments d'amélioration de l'environnement des affaires au Burkina Faso, il convient de relever les efforts en matière d'investissements publics visant, non seulement à soutenir globalement l'économie et le renforcement du bien-être des populations, mais également le développement des investissements privés.

## 1.2. Cr éation d'entreprises

Le dynamisme du secteur priv burkinab è, en termes de cr éation de nouvelles entreprises, s'est poursuivi. En effet, le nombre d'entreprises cr éées est pass e de 15 643 en 2020 à 16 890 en 2021, soit un accroissement de 8%. A fin septembre 2022, le nombre d'entreprises cr éées s'élève à 13 098 contre 12 598 à la m ême p ériode en 2021.

**Graphique 1 : Evolution des cr éations d'entreprises**

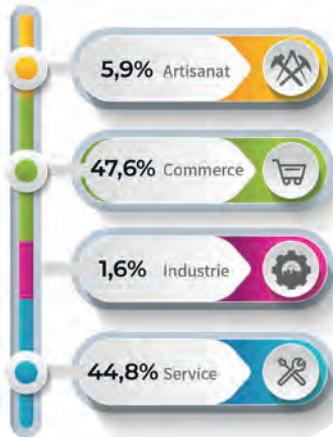


**Source :** ABI, à partir des données du CEFOR/MEBF, novembre 2022

Les cr éations d'entreprises sont principalement enregistrées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso avec respectivement 68,3% et 11,5% en 2020 et 71,6% et 10,2% en 2021. Ces deux localités concentrent à elles seules en moyenne 81% des entreprises cr éées. Ce constat r esulterait de la forte attractivité de ces deux villes qui abritent l'essentiel des infrastructures de soutien à l'investissement.

Cette forte concentration des cr éations d'entreprises est également perceptible au niveau des secteurs d'activit és. En effet, les secteurs du commerce et des services concentrent respectivement 49% et 42% des cr éations en 2020. Ces taux sont respectivement de 47,6% et 44,8% en 2021. Par contre, les entreprises cr éées dans le secteur de l'industrie ne repr ésentent que 2% pour les m êmes p ériodes. Aussi, le nombre d'entreprises cr éées dans ce secteur est en baisse de 11,0%, passant de 310 en 2020 à 276 en 2021.

**Graphique 2 : Répartition du nombre d'entreprises créées par secteur d'activités**



**Source :** ABI, à partir des données du CEFORE/MEBF, novembre 2022

L'accroissement du nombre d'entreprises créées, s'est également accompagné d'une hausse des radiations d'entreprises<sup>3</sup>. En effet, ce nombre est passé de 276 en 2020 à 454 en 2021, soit une augmentation de 64,5%. Cette situation s'expliquerait notamment, par la situation sécuritaire, la pression fiscale, les difficultés d'approvisionnement en matières premières.

Outre les créations d'entreprises, le dynamisme du secteur privé s'est également illustré par les créations d'emplois. En effet, le nombre de travailleurs déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) principalement par le secteur privé, était de 25 857 en 2020 contre 26 932 en 2021, soit un accroissement de 4,2%. Pour la période allant de janvier à octobre 2022, 16 352 travailleurs ont été déclarés. Comparativement à octobre 2021, il en ressort un recul de 23,2%.

**Tableau 1 :**  
**Evolution du nombre de travailleurs immatriculés**

Année	Hommes	Femmes	Total
2015	16 949	6 369	23 318
2016	17 302	7 214	24 516
2017	19 065	6 565	25 630
2018	19 941	7 811	27 752
2019	19 756	7 992	27 748
2020	18 328	7 529	25 857
2021	18 552	8 380	26 932

**Source :** ABI, à partir des données de la CNSS, novembre 2022

<sup>3</sup> La radiation est une des conséquences de la cessation d'activité : il s'agit de l'acte qui matérialise la fermeture de l'entreprise en supprimant son existence juridique du RCCM

## 2. SITUATION DES INVESTISSEMENTS AU BURKINA FASO DE 2020 A 2021

### 2.1. Investissements publics

L'investissement public ressortirait à 1 285,4 milliards de francs CFA en 2022, représentant 50,7% de l'investissement total. Il enregistre une hausse de 11,6% par rapport à 2021. De 2020 à 2022, l'investissement public progresse de 16,1% en moyenne. Sur la période, sa part dans l'investissement total s'élève à 49,1%<sup>4</sup>.

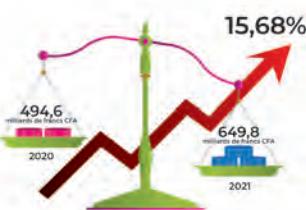
**Graphique 3 : Evolution de l'investissement public et de sa part dans l'investissement total**



**Source :** ABI, à partir des données de la DGEP (IAP), novembre 2022

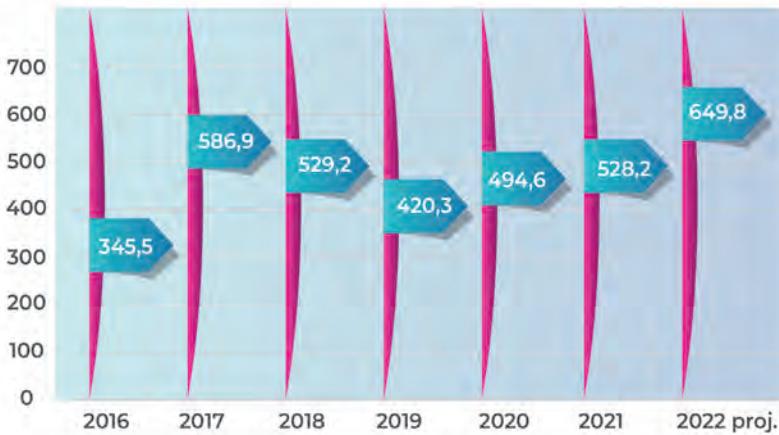
En vue d'une transformation structurelle de l'économie, les investissements publics ont été orientés vers la mise en œuvre de grands chantiers, notamment dans les domaines des infrastructures routières, des transports, de l'énergie et de l'agro-sylvo-pastoral.

Cette évolution traduit les efforts du pays pour le renforcement des investissements publics. En effet, les ressources propres destinées au financement de l'investissement public sont en augmentation. Elles sont passées de 494,6 milliards de francs CFA en 2020 à 649,8 milliards de francs CFA en 2022, soit un accroissement moyen de 15,68% sur la période.



<sup>4</sup> DGEP, IAP août 2022

**Graphique 4 : Evolution des investissements financés sur ressources propres de 2016 à 2022 (milliards de francs CFA)**



**Source :** ABI, à partir des données de la DGTCP/DSOFE, novembre 2022

Les investissements publics couplés aux réformes liées au climat des affaires, ont eu des effets sur l'économie burkinabè, notamment en termes de création d'entreprises et d'accroissement de l'investissement privé.

## 2.2. Investissements privés

### 2.2.1. Investissements directs étrangers (IDE) au Burkina Faso

La notion d'IDE utilisée dans le cadre de la présente analyse fait référence à l'**investissement effectué par une entreprise résidente dans une économie dans le but d'établir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie**. L'intérêt durable implique l'existence d'une relation à long terme, entre l'investisseur direct et l'entreprise d'investissement direct et un degré significatif d'influence sur la gestion de l'entreprise. La propriété de 10 % ou plus des droits de vote d'une entreprise d'investissement direct par un investisseur direct témoigne d'une telle relation. Les IDE regroupent les **acquisitions ou cessions de participations, le réinvestissement de bénéfices et les prêts inter-entreprises**.

- **Les flux d'IDE entrants** représentent les opérations qui accroissent l'investissement que les investisseurs étrangers ont réalisé dans les entreprises résidentes, diminuées des opérations qui font régresser l'investissement que les investisseurs étrangers ont réalisé dans le pays.

- **Les flux d'IDE sortants** quant à eux, représentent les opérations qui accroissent l'investissement que les investisseurs résidents ont réalisé dans les entreprises résidentes dans un autre pays auxquelles on soustrait les opérations qui font régresser l'investissement que les investisseurs résidents ont réalisé dans les entreprises d'un autre pays.

Enfin, **les stocks d'investissements entrants** sont les investissements directs détenus par des non-résidents et **les stocks d'investissements sortants** sont les investissements directs détenus par les résidents dans d'autres économies.

### 2.2.1.1. Flux d'IDE entrants

Les flux d'IDE entrants au Burkina Faso, ont connu en 2021, un accroissement de 234,3% comparativement à leur niveau de 2020. En effet, les flux d'IDE entrants sont passés de -102,2 millions de dollars US en 2020 à 137,4 millions de dollars US en 2021. Comparativement à leur niveau de 2019, les entrées nettes d'IDE<sup>5</sup> au Burkina Faso, ont connu une baisse de 15,9 %. Au sein de l'espace UEMOA, le taux d'accroissement des IDE sur la période 2020-2021, est estimé à 59,4%.

**Graphique 5 : Evolution des flux d'IDE entrants au Burkina Faso en millions de dollars US**



**Sources :** ABI, à partir de la base de données CNUCED, novembre 2022

Les flux d'IDE à destination du Burkina Faso en 2021 ont représenté 2,5 % des IDE entrants de l'espace UEMOA dont le pays constitue la troisième économie, en termes de PIB.

<sup>5</sup> Rapport sur l'investissement dans le monde, CNUCED 2022

**Tableau 2 :****Evolution des flux d'IDE entrants en millions de dollars US**

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Burkina Faso</b>	231,9	390,6	2,6	268,4	162,9	-102,2	137,4
<b>UEMOA</b>	2 366,7	2 208,2	2 772,9	2 701,2	4 237,5	3 489,6	5 561,9
<b>Part IDE dans l'UEMOA</b>	9,8%	17,7%	0,1%	9,9%	3,8%	-2,9%	2,5%

**Sources :** ABI, à partir de la base de données CNUCED, novembre 2022

Selon la BCEAO, le niveau des IDE entrants en 2020, s'explique exclusivement par les transactions portant sur les instruments de la dette qui se sont soldées par une sortie nette de capitaux (**-251,058 milliards de francs CFA**) et les échanges de titres de participation entre les entreprises résidentes et leurs maisons-mères ou autres sociétés apparentées non-résidentes (**+198, 312 milliards de francs CFA**). La progression des opérations sur les titres de participation a été imprimée par les nouvelles acquisitions par des non-résidents à hauteur de 129,984 milliards francs CFA et les réinvestissements de bénéfices dans les entreprises d'investissement pour 67, 577 milliards francs CFA.

Les principaux pays de provenance, en termes d'encours d'IDE sous forme de participations au Burkina Faso en 2020 sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 3 :****Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays d'origine**

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA	Poids de l'encours	Variation (2019-2020)
<b>Canada</b>	271,4	<b>24,4%</b>	27,8%
<b>Russie</b>	233,4	<b>21,0%</b>	00%
<b>Barbade</b>	180,0	<b>16,2%</b>	33,9%
<b>France</b>	114,0	<b>10,2%</b>	9,7%
<b>Côte d'Ivoire</b>	108,5	<b>9,7%</b>	9,6%
<b>Libye</b>	61,3	<b>5,5%</b>	2,1%
<b>Togo</b>	61,0	<b>5,5%</b>	9,1%

**Source :** ABI à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020, BCEAO

Quant aux principaux pays de provenance, en termes d'encours d'IDE sous forme d'instruments de dette, ils sont indiqués dans le tableau ci-après :

**Tableau 4 :**

**Répartition des encours d'IDE sous forme d'instruments de dette par pays d'origine**

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA	Poids de l'encours	Variation (2019-2020)
<b>Canada</b>	277,2	<b>30,6%</b>	-8,2%
<b>Îles Bermudes</b>	200,6	<b>22,2%</b>	-2,4%
<b>Barbade</b>	134,1	<b>14,8%</b>	-52,4%
<b>Australie</b>	116,3	<b>12,8%</b>	-21,5%
<b>Royaume-Uni</b>	73,9	<b>8,2%</b>	00%

**Source :** ABI à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020, BCEAO

**Le secteur minier** est la principale destination des IDE entrants en 2020, avec un encours de 1 482,1 milliards de francs CFA, représentant 73,4% de l'encours total. Cet encours est en repli de 43,3 milliards de francs CFA (-2,8%) par rapport à 2019. Il est constitué de 41,0% de fonds propres et de 59,0% d'instruments de dette.

**Le secteur de l'intermédiation financière (y compris l'assurance)** constitue la deuxième destination, avec un encours de 305,5 milliards de francs CFA (15,1% de l'encours total des IDE entrants), en repli de 0,1% par rapport à 2019. Cet encours est constitué de 95,5% de fonds propres et de 4,5% d'instruments de dette.

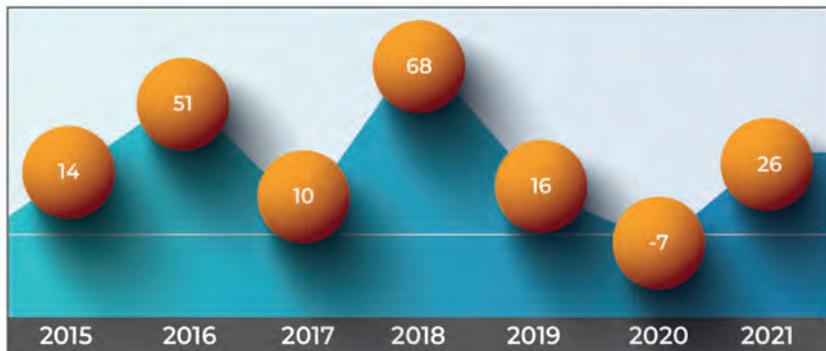
**Le secteur de l'Industrie manufacturière** se positionne en troisième place avec une part de 3,8% de l'encours total équivalent à 75,9 milliards de francs CFA, en repli de 9,8% comparé à 2019. Cet encours se décompose en 82,7% de fonds propres et 17,3% d'instruments de dette.

Par ailleurs, en termes d'investissements Greenfield, le nombre de nouveaux investissements est en baisse, passant de 5 en 2020 à 4 en 2021 contre 6 en 2019. Pour l'ensemble de l'espace UEMOA, les investissements Greenfield ont connu également la même évolution passant de 99 en 2020 à 43 en 2021 contre 99 en 2019.

### 2.2.1.2. Flux d'IDE sortants

Les flux d'IDE sortants ont connu un accroissement de 471,4% en 2021, comparativement à 2020. Ce taux est cependant, moins élevé que celui de l'UEMOA qui se situait à 5 605,3%. Ces sorties représentent 2,4% des sorties totales d'IDE de l'espace UEMOA.

**Graphique 6 : Evolution des flux d'IDE sortants en millions de dollars US**



**Source :** ABI, à partir de la base des données du CNUCED, novembre 2022

**Tableau 5 :**

**Evolution des flux d'IDE sortants en million de dollar US**

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Burkina Faso	14	51	10	68	16	-7	26
UEMOA	560	715	812	384	310	19	1 084
Part IDE dans l'UEMOA	2,5%	7,1%	1,2%	17,7%	5,2%	-36,6%	2,4%

**Source :** ABI, à partir de la base des données du CNUCED, novembre 2022

De même, selon les données de la BCEAO, le niveau des IDE sortants en 2020 trouve son explication dans le fait que les engagements nets des entreprises résidentes (sur les instruments de dette) notamment les sociétés minières vis-à-vis de leurs maisons-mères, se sont réduits de 254,4 milliards de francs CFA. Cela indique qu'elles ont enregistré plus de remboursements que de nouveaux prêts. Parallèlement, les entités résidentes ont reçu en remboursements nets 3,4 milliards de francs CFA de leurs entreprises d'investissement direct.

Les principaux pays de destination en termes d'encours d'IDE sous forme de participations du Burkina Faso en 2020 sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6 :**

**Répartition des encours d'IDE sous forme de participations par pays de destination**

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA	Poids de l'encours	Variation (2019-2020)
<b>Mali</b>	30,1	<b>36,0%</b>	00%
<b>Sénégal</b>	19,6	<b>23,5%</b>	-36,0%
<b>Côte d'Ivoire</b>	13,2	<b>15,8%</b>	00%
<b>Bénin</b>	10,5	<b>12,6%</b>	00%
<b>Togo</b>	10,1	<b>12,1%</b>	00%

**Source :** ABI, à partir de la balance des paiements et de la position extérieure globale, Burkina Faso 2020, BCEAO

Quant aux principaux pays de destination en termes d'encours d'IDE sous forme de créances du Burkina Faso, ils sont indiqués dans le tableau ci-après :

**Tableau 7 :**

**Répartition des encours d'IDE sous forme de créances par pays de destination**

Pays	Encours des IDE en milliards de FCFA	Poids de l'encours	Variation (2019-2020)
<b>Côte d'Ivoire</b>	19,8	<b>78,1%</b>	118,7%
<b>Niger</b>	1,7	<b>6,7%</b>	46,9%
<b>Sénégal</b>	1,2	<b>4,8%</b>	-57,4%
<b>Mali</b>	0,9	<b>3,4%</b>	-94,2%

**Source :** ABI, à partir de la balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020, BCEAO

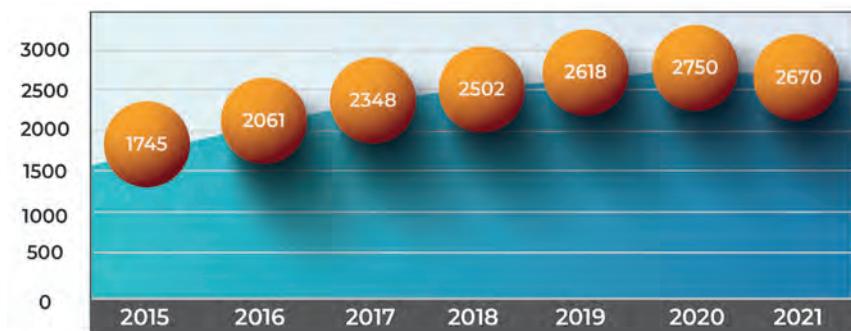
Le secteur de l'intermédiation financière détient 84,0 milliards de francs CFA (soit 74,6% de l'encours total d'IDE sortants), en repli de 0,5% par rapport à 2020. Cet encours est constitué de 72,7% de fonds propres et de 27,3% d'instruments de dette. Le secteur minier est le second secteur en termes d'importance (soit 19,1% de l'encours total d'IDE sortants) à détenir des IDE à l'étranger avec un montant de 21,6 milliards de francs CFA stable sur un an et constitué essentiellement de fonds propres.<sup>6</sup>

<sup>6</sup> BCEAO, balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020

### 2.2.1.3. Stock d'IDE

Le stock d'IDE du Burkina Faso était estimé à 2,670 milliards de dollars US en 2021, en recul de 2,9% par rapport à 2020. Il représente 5,8% de celui de l'espace UEMOA en 2021, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2020.

**Graphique 7:** Evolution des stocks d'IDE en millions de dollars US



**Sources :** ABI, à partir de la Base de données du CNUCED, novembre 2022

Si au Burkina Faso, le stock d'IDE est en baisse de 2,9% en 2021, dans le reste de l'UEMOA, il enregistre un accroissement de l'ordre de 4,5%. Ainsi, la baisse du stock d'IDE du Burkina Faso pourrait être liée au contexte national assez difficile marqué par la fermeture d'entreprises notamment dans le secteur minier.

**Tableau 8 :**

**Evolution des stocks d'IDE en millions de dollars US**

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
UEMOA	24 070	25 408	31 852	33 029	36 658	43 799	45 751
BURKINA FASO	1745	2 061	2 348	2 502	2 618	2 750	2 670
Part IDE dans l'UEMOA	7,2% 8,1% 7,4% 7,6% 7,1% 6,3% 5,8%						

**Sources :** ABI à partir des données CNUCED, novembre 2022

### 2.2.2. Focus sur le secteur minier

Le secteur minier constitue la principale destination des investissements directs étrangers (IDE) entrant au Burkina Faso avec un encours de 1 482,1 milliards de F CFA en 2020 représentant 73,4% de l'encours total. Cet encours est constitué de 41,0% de fonds propres et de 59,0% d'instruments de dette.

Pour les années antérieures, les IDE entrants dans le secteur minier sont passés de 1 388,2 milliards de F CFA en 2016 à 1 461,8 milliards de F CFA en 2017, à 111,5 milliards de F CFA en 2018 et 112,1 milliards de F CFA en 2019<sup>7</sup>.

**Graphique 8 : Evolution des IDE entrants dans le secteur minier de 2016 en 2019**  
(en milliards de F CFA)



Source : ABI, à partir des données provisoires du Ministère en charge des mines

### 2.2.2.1. Contribution des industries extractives à l'économie

La valeur ajoutée des industries extractives est ressortie à 1 557,2 milliards de FCFA en 2021, en progression de 4,9% par rapport à 2020. Cette progression s'explique par l'entrée en production de nouvelles mines, notamment les mines d'or de Sanbrado (SOMISA SA) et de Samtenga (Nordgold Samtenga) dans un contexte de remontée des cours mondiaux de l'or en lien avec les effets de la COVID-19.

En termes de contribution, les activités extractives représentent 14,4% du PIB en 2021. De 2019 à 2020, cette contribution est en moyenne de 12,6%.

**Graphique 9 : Evolution de la valeur ajoutée du sous-secteur extractif et de sa contribution à la formation du PIB de 2016 à 2021**



Source : ABI, à partir des données de la DGEP (IAP), août 2022

<sup>7</sup> BCEAO, balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020

Pour 2021, les recettes d'exportation de produits miniers sont estimées à 2 488,2 milliards de francs CFA, en hausse de 6,3% par rapport à 2020. Elles représentent 79,2% des recettes totales d'exportations. En moyenne, les recettes d'exportations minières ont contribué à hauteur de 80,1% aux recettes d'exportation de 2019 à 2021. Ces recettes minières sont constituées principalement des recettes d'exportations d'or, représentant en moyenne 96,2% du total sur la période.

**Graphique 10 : Evolution des recettes d'exportations minières et leur part dans les recettes d'exportation de 2016 à 2021**



Source : ABI, à partir des données de la BCEAO, novembre 2022

Les recettes minières ont contribué au budget de l'Etat hors dons à hauteur de 371,2 milliards de francs CFA en 2021, en augmentation de 21,1%. Leur part dans les recettes totales budgétaires hors dons ressort à 19,2% en 2021 et en moyenne à 17,2% sur ces trois dernières années.

**Graphique 11 : Evolution des recettes minières et leur part dans les recettes du Budget de l'Etat hors dons**



Source : ABI, à partir des données de la DGTCP/DSOFE, novembre 2022

Le tableau ci-dessous, présente la situation de l'évolution des indicateurs des industries extractives.<sup>8</sup>

**Tableau 9 :**

**Situation des indicateurs du sous-secteur extractif entre 2018 et 2021**

Indicateur	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur ajoutée des industries extractives (milliards de FCFA)	698,9	865,2	973,1	1 053,2	1 484,7	1 557,2
Part des industries extractives dans le PIB	8,4%	10,9%	10,8%	10,3%	13,1%	14,4%
Contribution des recettes minières aux recettes budgétaires hors dons	17,3%	16,3%	17,3%	15,8%	18,7%	19,2%
Part du secteur minier dans les exportations totales	68,3%	74,3%	72,7%	77,2%	83,9%	79,2%

**Source :** ABI, à partir des données de DGEP(IAP) et DGTCP/DSOFE, novembre 2022

### 2.2.2.2. Productions minières

Au Burkina Faso, les principales ressources minières extraites demeurent l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, le phosphate et les calcaires, avec l'or et le zinc comme les plus exploitées.

La production industrielle d'or est passée de 62,1 tonnes en 2020 à 66,9 tonnes en 2021, soit une hausse de 7,60%. Quant à la production de zinc, elle s'est affichée à 166 343,6 tonnes contre 152 540,2 tonnes en 2020, correspondant à une hausse de 9,0%.

<sup>8</sup> Rapport annuel d'avancement 2021, ITIE-BF

**Graphique 12 : Evolution des productions d'or et de zinc de 2016 à 2021**



Source : ABI, à partir des données de la DGEP (IAP), août 2022

Les exportations d'or industriel et de zinc en volume s'affichent respectivement à 67,09 tonnes et à 169 031,26 tonnes, en hausse respectivement de 7,1% et 0,6%.

**Graphique 13 : Evolution des exportations d'or et de zinc en volume entre 2018 et 2021**



Source : ITIE-BF, rapport annuel d'avancement 2021, avril 2022

Le contexte national, marqué par les difficultés au plan sécuritaire, a fortement impacté le secteur minier. En effet, des dix-sept (17) mines en exploitation en janvier 2021, le nombre est passé à (10) mines en exploitation à octobre 2022. Il convient également de relever l'entrée en exploitation en 2022 de la mine d'or de Bombozé par la société Orezone Bombozé SA pour une durée probable d'exploitation de 15 ans, faisant passer le nombre total de mines en exploitation à 11. Les projets miniers en exploitation sont essentiellement des mines d'or et sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 10 :****Situation des mines fonctionnelles du Burkina en fin novembre 2022**

N°	Nom de la société-mère	Nom de la société d'exploitation	Mine/Substance	Début de la production	Date probable de la fermeture
1	ENDEAVOUR	SEMAFO BURKINA SA	Mana (Or)	2008	2029
2	IAMGOLD	IAMGOLD ESSAKANE SA	Essakane (Or)	2010	2026
3	NORDGOLD	BISSA GOLD SA	Bissa Zandkom (Or)	2013	2026
4	ENDEAOUR	WAHGNION GOLD OPERATIONS	Nioka Nogbele (Or)	2019	2030
5	ROXGOLD	ROXGOLD GOLD SANU SA	Bagassi (or)	2016	2027
6	ENDEAVOUR	HOUNDÉ GOLD OPERATIONS SA	Houndé (Or)	2017	2031
7	ENDEAVOUR	SEMAFO BOUNGOU SA	Boungou (Or)	2018	2025
8	ENDEAVOUR	BOUERE DOHOUN OPERATION SA	Bouere Dohoun (Or)	2017	2027
9	WEST AFRICAN RESOURCES	SOMISA SA	Sabdrado (Or)	2020	2031
10	NORDGOLD	NORDGOLD SAMTENGA SA	Samtenga (Or)	2020	2022
11	OREZONE	OREZONE BOMBORÉ SA	Bomboré (Or)	2022	2035

**Source :** ABI, à partir des statistiques de la Direction Générale des Mines et de la Géologie, novembre 2022

S'agissant des mines en arrêt, il est dénombré six (06) en fin novembre 2022 dont cinq (05) mines d'or en arrêt pour des raisons liées à la situation sécuritaire et une (01) mine de zinc, en l'occurrence celle de Perkoa, pour des raisons liées entre autres à une inondation et des difficultés financières.

## 2.2.3. Situation des investissements privés réalisés sous agrément au code des investissements

### 2.2.3.1. Situation des agréments au code des investissements

Sur la période d'étude, le montant global des investissements prévisionnels des entreprises agréées au code des investissements s'élève à 1 012,2 milliards de francs CFA. Ces investissements devraient entraîner la création de 10 301 emplois et une valeur ajoutée de 3051,2 milliards de francs CFA.

**Tableau 11 :**

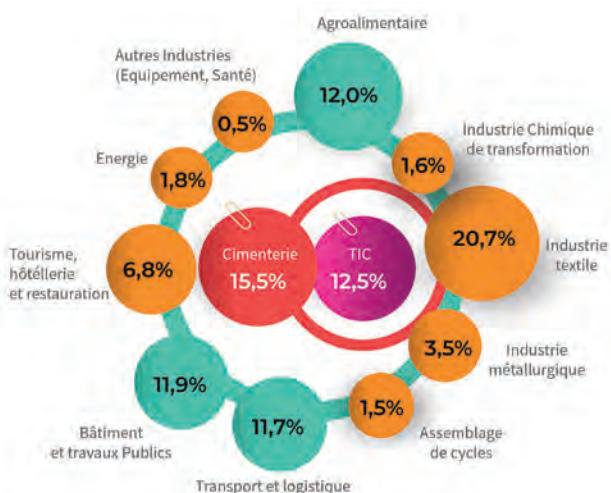
**Situation des investissements prévisionnels de 2020 à 2021**

Année	Nombre d'entreprises agréées	Investissement Francs CFA)	Nombre d'emplois	Valeur Ajoutée sur cinq ans (Francs CFA)	Manque à gagner de l'Etat (Francs CFA)
2020	59	651 286 575 773	5 064	1 735 007 331 722	602 784 748 408
2021	76	360 885 925 337	5 237	1 316 236 860 468	304 765 111 327
Total	135	1 012 172 501 110	10 301	3 051 244 192 190	907 549 859 735

**Source :** ABI, à partir des statistiques du SP-GUCI, novembre 2022

Ces investissements sont principalement concentrés dans le sous-secteur de l'industrie textile (20,7%), de la cimenterie (15,5%), des TIC (12,5%) de l'agro-alimentaire (12,0%), du BTP (11,9%), des transports et logistique (11,7%), du tourisme-hôtellerie-restauration (6,8%).

**Graphique 14 :**  
Répartition des investissements prévisionnels par secteur d'activités



**Source :** ABI à partir des statistiques du SP-GUCI, novembre 2022

### **2.2.3.2. Investissements réalisés et emplois créés par les entreprises ayant fait l'objet de constatation de démarrage d'activité**

Sur la période 2020-2021, trente et une (31) entreprises agréées au code des investissements ont fait l'objet de constatation de démarrage d'activités. Les investissements effectivement réalisés par ces entreprises s'élèvent à 48 milliards de francs CFA dont 27,6 milliards de francs CFA pour 2020 et 20,4 milliards de francs CFA pour 2021. Ces investissements ont induit la création de 953 emplois permanents dont 484 en 2020 et 469 en 2021.

**Graphique 15 : Investissements et emplois effectifs sous agrément au code des investissements**



**Source :** ABI à partir des statistiques du SP-GUCL, novembre 2022

### **2.2.3.3. Investissements réalisés et emplois créés par secteur d'activités**

La situation des investissements et des emplois créés par secteur d'activités se présente comme suit :

**Tableau 12 :**

**Répartition des investissements et des emplois créés de 2020 à 2021 par secteur d'activités**

Secteurs d'activités	Investissement (FCFA)	Nombre d'emplois
Agroalimentaire	15 421 245 879	231
Industrie chimique de transformation	776 730 000	30
Industrie textile	2 814 278 574	95
Industrie métallurgique	1 026 083 380	30
Assemblage de cycles	3 218 015 250	201
Transport et logistique	538 569 965	30

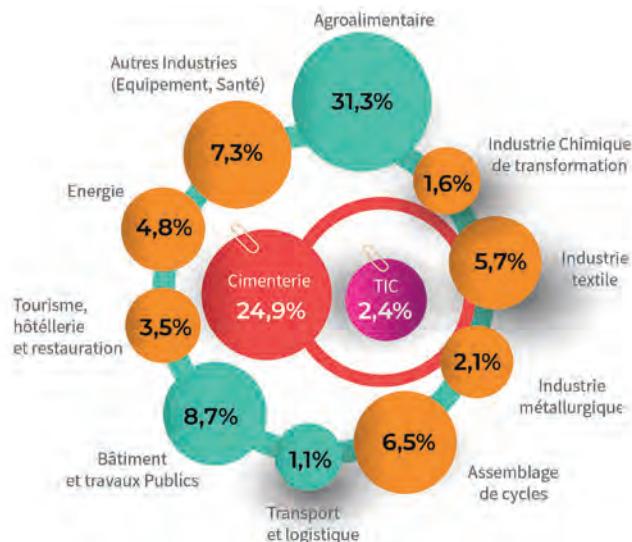
Secteurs d'activités	Investissement (FCFA)	Nombre d'emplois
Bâtiment et travaux publics	4 270 118 786	114
Tourisme, hôtellerie et restauration	1 717 273 073	43
Cimenterie	12 265 282 000	45
Energie	2 369 936 415	51
TIC	1 168 525 735	53
Autres Industries (Équipement ; Santé)	3 611 067 944	60
<b>Total</b>	<b>48 028 601 266</b>	<b>953</b>

Source : ABI à partir des statistiques du SP-GUCI, novembre 2022

#### 2.2.3.3.1. Investissements par secteur d'activités

La répartition des investissements par secteur d'activités montre que, sur les 48 milliards de francs CFA d'investissements effectivement réalisés, environ 15,4 milliards de francs CFA, soit 31,3% sont destinés à l'industrie agroalimentaire. La cimenterie absorbe 24,9% des investissements effectifs, soit 12,2 milliards de francs CFA. Le secteur du bâtiment et travaux publics occupe 8,7% des investissements effectifs sous agrément au code des investissements, soit 4,2 milliards de francs CFA.

**Graphique 16 :** Répartition des investissements effectifs par secteur d'activités de 2020 à 2021

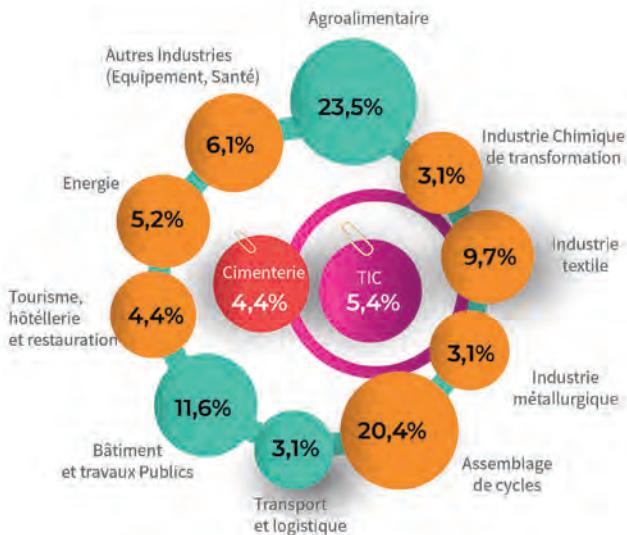


Source : ABI à partir des statistiques du SP-GUCI, novembre 2022

### 2.2.3.3.2. Emplois créés par secteur d'activités

Les créations d'emplois induites par les investissements effectifs sur la période, s'élèvent à environ 953. En effet, 23,5% des emplois proviennent du secteur agroalimentaire, soit 231 emplois. Le secteur de l'assemblage de cycles se place en deuxième position des secteurs à fort potentiel d'emplois sur la période avec 21,1% soit 201 emplois. Le sous-secteur du BTP occupe 11,6% soit 114 emplois.

**Graphique 17 : Situation des emplois effectifs par secteur d'activités de 2020 à 2021**



**Source :** ABI à partir des statistiques du SP-GUCI, novembre 2022

# 3 CONTRAINTES A L'INVESTISSEMENT ET RECOMMANDATIONS

## 3.1. Contraintes à l'investissement

Plusieurs contraintes impactent l'investissement au Burkina Faso. Ces contraintes sont de nature à freiner l'élan des investisseurs désireux de s'installer dans notre pays et limitent la capacité de ceux déjà installés à étendre leurs investissements.

### 3.1.1. Contraintes liées à la conjoncture

Les chocs internes et externes ont une influence directe sur le développement socio-économique du Burkina Faso. Les investissements, sources de richesses et de développement, sont aussi tributaires de ces chocs qui rythment, entre autres, les flux de capitaux. Ainsi, les contraintes à l'investissement en 2022 peuvent s'analyser essentiellement au plan national à travers les crises sécuritaire et sociopolitique et au plan international, à travers la pandémie de COVID-19 et la crise russo-ukrainienne.

#### 3.1.1.1. Crise sécuritaire

À l'instar d'autres pays de la sous-région, le Burkina Faso connaît un contexte sécuritaire qui demeure préoccupant. Longtemps préservé de l'insécurité qui prévaut dans la sous-région, le pays est entré dans un cycle d'attaques terroristes et complexes de plus en plus fréquentes depuis 2016. En effet, les scores de l'impact du terrorisme établis par l'Institute for Economics and Peace (IEP)<sup>9</sup> montrent que le Burkina Faso se retrouve à la 4ème place parmi les pays les plus touchés par le terrorisme dans le monde. Le pays occupait le 12<sup>ème</sup> rang en 2020 après le 107<sup>ème</sup> rang sur 163 pays en 2014.

Ce contexte n'est pas sans conséquence sur l'économie car il limite les investissements productifs dans le pays. L'Etat consacre d'énormes ressources à la lutte contre l'insécurité et à la gestion des conséquences humanitaires. Cela crée un effet d'évitement sur les secteurs productifs. En effet, des parties du territoire national sont inaccessibles en raison de la crise sécuritaire, rendant impossible toute activité économique dans ces zones.

<sup>9</sup> Global Terrorism Index: measuring and understanding the impact of terrorism.

### **3.1.1.2. Crise sociopolitique**

L'année 2022 a été marquée par une instabilité politique qui a été favorisée par la dégradation continue de la situation sécuritaire. Cette situation n'est pas de nature à rassurer les investisseurs et les partenaires techniques et financiers. Ces crises institutionnelles viennent compliquer davantage l'épanouissement du secteur privé déjà éprouvé par les effets négatifs des autres crises qui sont survenues sur la période.

### **3.1.1.3. Crise liée au prolongement des effets de la Covid-19**

L'économie nationale, à l'instar des autres économies, est restée marquée par les effets de la pandémie de Covid-19. En effet, après une relative accalmie, la résurgence de la pandémie notamment en Chine a freiné les perspectives de relance économique dans le monde et entraîné des perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement. Cette situation a contribué à entretenir l'inflation et à retarder la mise en œuvre de certains projets d'investissement au Burkina Faso et occasionné des difficultés d'approvisionnement sur le marché international.

### **3.1.1.4. Crise russo-ukrainienne**

Au plan international, l'activité économique peinant à se redresser des effets de la Covid-19 s'est fragilisée avec la survenue de la crise russo-ukrainienne avec un niveau d'inflation jamais atteint depuis des décennies, entraînant un net durcissement des conditions financières mondiales. En effet, les mesures prises pour réduire l'inflation, notamment par le relèvement des taux directeurs des banques centrales incitent les investisseurs à avoir une préférence pour le dollar US.

Ce conflit replonge l'économie mondiale dans une incertitude. En effet, la Russie et l'Ukraine sont des acteurs clés du marché mondial de l'agroalimentaire. Ils sont tous deux des producteurs non négligeables de blé (25%), de maïs et d'intrants agricoles. Cette crise a alimenté une flambée des prix de produits de première nécessité et créé des pressions sur des acteurs économiques. Cette crise impacte l'économie nationale à travers les principaux canaux que sont : la hausse des prix des produits importés, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et le resserrement des conditions de financement de l'économie.

En particulier la hausse du prix à la pompe des hydrocarbures du fait de l'augmentation prononcée du cours du baril a eu une répercussion sur les coûts de production et de transport et par ricochet un renchérissement des biens et services sur le marché national.

### **3.1.2. Contraintes structurelles liées à l'investissement**

Les contraintes structurelles occupent une place centrale dans la problématique liée à l'investissement au Burkina Faso. Au cours de la période, la question de ces contraintes a été posée avec acuité, au regard des nouvelles orientations axées sur le volet sécuritaire et social. En effet, les différentes crises ont accentué les contraintes structurelles déjà connues notamment le capital humain, les facteurs de production, les infrastructures de soutien à l'investissement, l'accès au financement et aux marchés.

#### **3.1.2.1. Insuffisances de ressources humaines qualifiées**

La disponibilité et surtout la qualité de la main-d'œuvre sont des piliers fondamentaux qui déterminent l'investissement. De ce fait, la formation et la qualité de l'enseignement sont des bases cruciales sur lesquelles le Burkina Faso devrait mettre l'accent pour booster les investissements.

Cependant, les secteurs secondaire et tertiaire souffrent de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. Toutefois le Burkina Faso a, ces dernières années, réalisé des progrès dans l'éducation selon le 5<sup>ème</sup> recensement général de la population publié en 2022, qui fait ressortir un taux d'alphabétisation de 31,9% en 2019 contrairement à 2006 où ce taux était de 26,2%. Ce taux a connu une progression en 2020 et se chiffre à 36% selon la revue sur la population mondiale 2020.

#### **3.1.2.2. Insuffisance des infrastructures de base**

Au Burkina Faso, on note un déficit en quantité et en qualité des infrastructures de base.

##### **3.1.2.2.1. Insuffisance des infrastructures routières**

Le réseau routier classé du Burkina Faso compte environ 15 300 km dont moins de 50% sont bitumés. Le réseau non classé est d'environ 46 000 km dont environ 50% sont impraticables pendant la saison des pluies. Selon l'indice de l'accessibilité rurale de la Banque mondiale, le Burkina Faso est classé au dernier rang en Afrique avec moins de 25% de la population rurale qui vit à moins de 2 km d'une route praticable en toute saison<sup>10</sup>.

En termes de réseau routier, le bilan de réalisation des activités de l'année 2020 du Ministère en charge des infrastructures fait ressortir plus de 129 km de nouvelles

---

<sup>10</sup> Rapport diagnostic secteur privé pays, Banque mondiale, juillet 2019

routes bitumées achevées, 206,33 km de pistes rurales aménagées, 130,5 km de routes bitumées réhabilitées.

Toutefois, ces infrastructures demeurent insuffisantes aussi bien en quantité qu'en qualité au regard de leur vétusté et du potentiel restant à bitumer ou à réhabiliter. En effet, le réseau routier du Burkina Faso est vétuste en témoigne l'état des grandes voies de connexion avec les pays de l'hinterland et ce, en dépit des efforts déployés pour son développement.

En outre, le secteur des transports souffre du faible entretien des routes, de la persistance des barrières non physiques qui entravent la fluidité du trafic, renchérissant ainsi les coûts de transport et allongeant les délais d'acheminement des marchandises.

### **3.1.2.2.2. Insuffisance des infrastructures aéroportuaires**

Le Burkina Faso dispose de deux aéroports internationaux. Il s'agit de ceux de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou. L'aéroport international de Ouagadougou est le principal du pays et accueille pratiquement tous les vols à destination du pays.

Les autres provinces sont dotées chacune d'aérodrome. Estimés à une quarantaine, ces aérodromes secondaires, peu ou pas entretenus n'accueillent pratiquement pas de vols commerciaux. Aussi, le pays ne dispose pas de flotte nationale adaptée aux standards internationaux ; le parc aéroportuaire du pays est en nombre insuffisant et vétuste.

### **3.1.2.2.3. Insuffisance des infrastructures ferroviaires**

Le Burkina Faso possède une ligne métrique de chemin de fer à voie unique, reliant Kaya à Abidjan par Ouagadougou et Bobo-Dioulasso d'une longueur de 1261 Km (soit 630 Km en territoire ivoirien et 631 Km en territoire burkinabè). La mauvaise qualité du service est liée à la dégradation de l'ensemble des infrastructures et des équipements et la réduction drastique du nombre de rotations tant pour les trains-voyageurs que pour les trains-marchandises. Cette situation à un impact négatif sur la fluidité du transport de marchandises et renchérit par ricochet le transport.

Aussi, l'infrastructure ferroviaire actuelle n'est pas conforme aux nouveaux standards internationaux.

### **3.1.2.3. Difficultés d'accès aux services des TIC**

Au Burkina Faso, la problématique de l'accès à internet se pose avec acuité et constitue un réel frein au développement. La faiblesse du taux de couverture et la faible qualité des services de télécommunication sont liées à l'insuffisance des infrastructures en la matière. L'avènement de la Covid-19 a davantage mis à nu lesdites insuffisances notamment les difficultés à assurer la continuité du service à travers le télétravail.

### **3.1.2.4. Insuffisance des infrastructures économiques**

Les principales difficultés des investisseurs nationaux et étrangers disposant des moyens financiers pour investir dans le secteur industriel en particulier, est la non-disponibilité des espaces appropriés à mener à bien leurs activités. En effet, les zones industrielles existantes sont quasi saturées et offrent peu de possibilités d'extension. Ces sites d'accueil, dont les premiers ont été aménagés en 1923 ne répondent pas aux standards internationaux. En effet, les zones industrielles au Burkina Faso sont généralement faiblement équipées. A titre illustratif, on note parfois l'absence de certains équipements primaires comme les voiries, l'éclairage public, l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Aussi, l'aménagement de nouvelles zones dédiées aux activités industrielles reste confronté aux difficultés liées à la mobilisation foncière et/ou à l'insuffisance de ressources financières dédiées au projet, toute chose qui constitue un frein à la promotion des investissements au Burkina Faso.

### **3.1.2.5. Accès au foncier**

La spéculation foncière est un frein au développement des investissements. Au Burkina Faso, ce phénomène a pris de l'ampleur et affecte particulièrement les parcelles à usage industriel, commercial et d'activités diverses. Ce phénomène né de la lenteur de l'Etat dans la mise à disposition de terrains au profit des investisseurs impacte négativement les projets d'investissement.

### **3.1.2.6. Accès à l'électricité**

La problématique de l'accès à l'électricité et à moindre coût est au cœur des préoccupations des investisseurs. En effet, le prix du kilowattheure reste le plus élevé de l'espace UEMOA ce qui ne facilite pas l'investissement et réduit la compétitivité des unités mises en place par les investisseurs. Le Burkina Faso occupe le premier (1<sup>er</sup>) rang des pays de l'UEMOA ayant le coût de l'énergie le plus élevé en 2020. Les tarifs de l'électricité, en dépit de la fluctuation des prix des hydrocarbures ces dernières années, n'ont pas évolué depuis août 2006. Aussi, ces tarifs demeurent

très élevés et constituent un défi à relever pour améliorer les performances et la compétitivité du secteur privé. Outre les tarifs élevés, le service de l'électricité reste peu accessible surtout en milieu rural.

### **3.1.2.7. Accès au financement**

L'accès au financement est limité par les taux d'intérêts élevés et les difficultés liées à la constitution des garanties. De ce fait, de nombreux projets d'investissements sont abandonnés par les promoteurs. Le pays souffre également du manque de banques d'investissement et de banque d'affaires.

### **3.1.2.8. Corruption**

Selon le rapport de Transparency International sur l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) dans le monde, le Burkina Faso connaît pour la troisième année consécutive un recul dans le classement. Bien que le pays ait obtenu la même note de 40 points sur 100 que l'année 2019, il perd, néanmoins, une place dans le classement général, passant du 85<sup>ème</sup> rang mondial en 2019 au 86<sup>ème</sup> rang en 2020 sur 180 pays.

## **3.2. Recommandations**

Malgré cette tendance haussière du volume des investissements sur la période sous revue, on constate, sur le long terme, une baisse tendancielle du volume des IDE à destination du Burkina Faso, les mesures de solutions ci-après, sont nécessaires à inverser cette dynamique. Ces propositions de solutions sont relatives à l'atténuation, non seulement des conjoncturelles, mais également structurelles.

### **3.2.1. Atténuation des effets de la crise russo-ukrainienne et de la Covid-19**

Les effets de la crise russo-ukrainienne et de la Covid-19 sur l'économie nationale, notamment les tendances inflationnistes induites, pourraient être atténuées par la mise en œuvre de mesures visant à renforcer l'offre nationale dans les différents secteurs d'activités. A ce titre, il s'agira entre autres de :

- inciter les agrobusiness à la production de blé sur le territoire national ;
- accroître les périmètres irrigués et les bas-fonds aménagés et faciliter l'accessibilité des intrants et équipements agricoles pour améliorer la production de campagne sèche ;

- renforcer les actions de soutien à l'amélioration de la qualité des produits locaux, à travers le développement du marché intérieur et extérieur.

En plus de ces mesures, il est nécessaire de renforcer le dispositif de sécurisation des investissements sur le territoire national.

### 3.2.2. Renforcement des ressources humaines

S'agissant des ressources humaines, des mesures pourraient être prises pour renforcer l'offre, non seulement en quantité, mais également en qualité. Cela nécessitera de :

- promouvoir les filières de formation adaptées au marché de l'emploi ;
- développer les compétences professionnelles dans les domaines où le Burkina Faso pourrait avoir un avantage comparatif ;
- accélérer la mise en œuvre du projet de construction de bâtiments pédagogiques et administratifs au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou ;
- mettre en œuvre le projet de construction de dix (10) bâtiments pédagogiques dans les universités et centres universitaires.

### 3.2.3. Renforcement des infrastructures de transport

L'offre d'infrastructures de transport devra également être renforcée en vue de faciliter l'accès aux zones de production et de dynamiser les échanges. Pour ce faire, il est nécessaire de :

- accélérer le développement du réseau routier du pays pour améliorer l'accessibilité des zones de production ;
- renforcer l'entretien des réseaux routiers et l'étendre aux chefs-lieux de provinces ;
- exiger le respect des normes (nationales, communautaires) obligatoires pour le bitumage des routes ;
- accélérer la mise en œuvre des projets de développement routier existants ;
- assurer la maintenance des deux aéroports existants ;
- rechercher des partenariats ou susciter l'initiative locale pour la gestion et le renouvellement de la flotte aéroportuaire du pays ;

- accélérer la réalisation du projet de l'aéroport de Donsin ;
- assurer la maintenance de l'infrastructure ferroviaire existante ;
- opérationnaliser le projet de connexion ferroviaire Burkina Faso – Niger – Ghana.

### 3.2.4. Renforcement de l'accès aux services TIC

S'agissant du renforcement de l'accès aux services des TIC, les mesures ci-dessous, pourraient être prises :

- accélérer l'extension du réseau de connexion internet sur l'ensemble du territoire national ;
- réduire les coûts de la connexion internet qui reste les plus élevés dans la sous-région ;
- rendre disponible la connexion internet ;
- accélérer la digitalisation des services publics pour répondre aux besoins des investisseurs ;
- mettre en œuvre le projet de Technopôle des énergies renouvelables et TIC.

### 3.2.5. Renforcement des infrastructures économiques

La disponibilité des infrastructures économiques constituant un des éléments fondamentaux de la promotion des investissements au Burkina Faso, il est donc nécessaire de poursuivre les efforts déjà engagés pour offrir aux investisseurs, des infrastructures adaptées à la mise en œuvre de leurs projets d'investissement. A ce titre, il est nécessaire de :

- mettre en œuvre le programme d'aménagement et de viabilisation des zones industrielles au Burkina Faso ;
- opérationnaliser le projet de création de l'Agence de gestion des zones industrielles au Burkina Faso ;
- accélérer la mise en œuvre du projet de construction de deux (02) Zones Economiques Spéciales (ZES) dont l'une à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso ;
- accélérer la mise en œuvre du projet de construction d'un marché moderne de gros de produits frais à vocation sous-régionale à Bobo-Dioulasso ;

- poursuivre les travaux relatifs au projet de création d'un port sec multimodal dans l'agglomération de Ouagadougou ;
- accélérer la création de zones franches industrielles pour la promotion de l'agro-industrie ;
- informatiser le fichier cadastral des infrastructures économiques notamment les ZI, ZES ;
- élaborer un cahier des charges national sur la gestion du foncier au Burkina Faso.

### 3.2.6. Renforcement de l'accès à l'électricité

Pour le renforcement de l'accès à l'électricité, les mesures ci-dessous, pourraient être envisagées :

- mettre en œuvre le projet de construction d'un parc solaire à vocation sous-régionale au Burkina Faso de 150 MWc ;
- mettre en œuvre le projet de construction de la centrale hydroélectrique Bagré-Aval ;
- réduire les tarifs d'électricité pour les investisseurs ;
- renforcer et étendre le réseau électrique notamment aux zones d'activités économiques ;
- améliorer la qualité de l'énergie fournie aux investisseurs ;
- réduire les coûts et délais de raccordement au réseau pour les investisseurs ;
- promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables ;
- sensibiliser les détenteurs de projets d'investissement aux avantages du mix énergétique.

## CONCLUSION

Le présent rapport a donné un aperçu des évolutions de l'environnement des affaires au Burkina Faso, la situation des investissements sur la période 2020-2021, les contraintes à l'investissement, ainsi que des propositions de solutions en vue de lever les goulots d'étranglement qui impactent négativement l'attractivité du pays.

De la collecte et du traitement des informations, il ressort que l'environnement des affaires au Burkina Faso a connu des avancées notables liées à la mise en œuvre de certaines réformes ayant permis entre autres, de faciliter la création d'entreprises. Ces efforts de facilitation ont été possibles à travers la poursuite de la digitalisation des procédures, la mise en place de la plateforme de création d'entreprises en ligne et la plateforme d'informations sur les procédures d'obtention des actes administratifs. Les effets induits de ces réformes ont été le maintien de la dynamique de création des entreprises sur la période. En outre, le pays a adhéré en 2021 à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) en vue d'offrir des garanties contre les risques politiques et commerciaux qui affectent les investisseurs.

S'agissant de la dynamique des investissements sur la période, les investissements publics ont atteint 1 285,4 milliards de francs CFA en 2022 en hausse de 11,6% par rapport à 2021. Pour le cas des investissements privés, les flux d'IDE entrants ont connu une évolution positive passant de -102,2 millions de dollars US en 2020 à 137,4 millions de dollars US en 2021. Le secteur minier constitue la principale destination des investissements directs étrangers (IDE) entrant au Burkina Faso avec 73,4% de l'encours total en 2020.

Les investissements privés effectivement réalisés sous agrément au code des investissements se sont chiffrés à environ 48 milliards de francs CFA dont 27,6 milliards de francs CFA pour 2020 et 20,4 milliards de francs CFA pour 2021.

Les investissements sur la période ont toutefois été impactés par la crise russo-ukrainienne et son corollaire d'effets inflationnistes. Des contraintes structurelles, telles que l'insuffisance des infrastructures économiques, l'accès aux TIC et à l'électricité etc. demeurent et contribuent à réduire l'attractivité du pays en matière d'investissement.

Par ailleurs, des solutions aux différentes contraintes ont été proposées en vue d'atténuer leurs effets négatifs éventuels sur les investissements. Il s'agit, entre autres, de la poursuite des travaux en vue de la mise en œuvre du programme d'aménagement et de viabilisation des zones industrielles au Burkina Faso, de l'accélération du développement du réseau routier du pays pour renforcer l'accessibilité aux zones de production, le renforcement et l'extension du réseau électrique, notamment aux zones d'activités économiques etc.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2021). *Balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso 2020*
1. Banque mondiale (2019). *Rapport diagnostic secteur privé pays, Burkina Faso*
1. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2022). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2022*
1. Fonds Monétaire International (FMI) (2022). *Rapport Perspectives Économiques Mondiales*
2. Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Burkina Faso (2022). *Rapport annuel d'avancement 2021*
1. Direction Générale de l'Economie et de la Planification (2022). *Instrument Automatisé de Prévision août 2022*





Infoline : +226 25 37 44 49  
E-mail : [info@investburkina.com](mailto:info@investburkina.com)  
[www.investburkina.com](http://www.investburkina.com)